

Résolu: Que conformément audit rapport, le trésorier de la Ville soit autorisé à emprunter pour 6 mois à 3 3-16 p. c. par an, un montant additionnel de £100,000 pour emploi immédiat, comme nouveau prélèvement par anticipation sur l'emprunt perpétuel qui sera contracté, à même le produit duquel ce montant ainsi que les £300,000 déjà empruntés par anticipation seront remboursés, et que Son Honneur le Maire, le trésorier et le contrôleur de la Cité soient autorisés à signer et contresigner les bons du trésor en rapport avec ledit emprunt temporaire.

13.—Du trésorier de la Ville, recommandant de placer sur le marché un emprunt d'un million de louis sterling (£1,000,000) à 4 pour cent et pour 40 ans.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin BRODEUR, il est

Résolu: Que ce rapport reste sur le bureau jusqu'à la prochaine assemblée, afin de donner au Conseil le temps de l'étudier et afin de voir s'il ne serait pas opportun de nommer une Commission pour étudier et faire rapport sur toutes les questions de cette nature et sur toutes les autres questions financières qui ne sont pas du ressort du Bureau des Commissaires.

14.—Sur proposition de M. l'échevin RESTHER, appuyé par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que la proposition faite à la dernière séance, à l'effet de voter une certaine somme pour le Congrès Eucharistique, soit annulée, et que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier la question de l'opportunité de voter un montant suffisant afin d'offrir aux personnalités éminentes qui prendront part au Congrès Eucharistique, une réception officielle, et pour illuminer et décorer les édifices municipaux et les places publiques durant la session de ce Congrès.

ACTES.

15.—Acte de correction par la Cité de Montréal à Dame Hiram Rutenberg *et al.*

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DANDURAND il est

Résolu: Que ledit acte soit approuvé et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

INTERPELLATIONS DES ECHEVINS.

16.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, par:

(a) M. l'échevin Brodeur, afin de savoir comment les vacances sont remplies dans le bureau des Estimateurs, (b) M. l'échevin Prud'homme, concernant le service des chars urbains dans le quartier Mont-Royal, (c) M. l'échevin Carter, au sujet de l'installation de chalets de nécessité, (d) M. l'échevin Lamoureux, au sujet d'un certain amendement au règlement No 296, (e) M. l'échevin Lamoureux, concernant le loyer d'un certain passage, dans le marché Bonsecours, (f) M. l'échevin Lamoureux, au sujet du louage des étaux, caves, etc., dans les marchés publics.

AVIS DE MOTIONS.

17.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour annuler certains règlements de la ville St-Louis,

18.—De M. l'échevin Resther, pour établir un fonds de pension pour les employés municipaux.

19.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer le village d'Ahuntsic.

20.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer le village du Sault-au-Récollet,

21.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer la ville de Verdun,

22.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer la ville de St-Paul,

23.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer la ville Emard,

24.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer la ville de Bordeaux,

25.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer la ville de Notre-Dame des Neiges Ouest,

26.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer la ville de St-Laurent,

27.—De M. l'échevin Mayrand, pour annexer le village de Rosemont,

Resolved: That, in accordance with said report, the City Treasurer be authorized to borrow, for 6 months, at 3 3-16 per cent. per annum, an additional amount of £100,000, for immediate use, as a further anticipation of the permanent loan to be issued, out of the proceeds of which it, together with the £300,000 of previous anticipation, will be redeemed, and that His Worship the Mayor and the City Treasurer and City Comptroller be and they are hereby authorized to sign and countersign the Treasury Bills in connection with said temporary loan.

13.—From the City Treasurer recommending that a one million sterling (£1,000,000) 40 year four per cent. loan be placed on the market.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BRODEUR, it was

Resolved: That said report remain on the table until the next meeting, in order that the members of the Council may have sufficient time to consider the same, and in order to ascertain whether it would not be advisable to appoint a Committee to study any report to Council on all such questions and on all other financial questions which are not within the province of the Board of Commissioners.

14.—On motion of Ald. RESTHER, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That the motion made at the last meeting to vote a certain sum for the Eucharistic Congress be amended, and that the Board of Commissioners be requested to consider the advisability of voting a sufficient amount for the purpose of offering to the distinguished personages who will take part in the Eucharistic Congress an official reception, and of illuminating and decorating the municipal buildings and public places during the sittings of such Congress.

DEED.

15.—Act of correction by the City of Montreal and Dame Hiram Rutenberg *et al.*

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DANDURAND, it was

Resolved: That said deed be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

QUESTIONS PUT BY MEMBERS.

16.—Certain questions were put to the Board of Commissioners by: (a) Ald. Brodeur, anent the filling of vacancies on the Board of Assessors; (b) Ald. Prud'homme, concerning the street car service in Mount Royal Ward; (c) Ald. Carter, concerning the installation of public lavatories; (d) Ald. Lamoureux, on certain amendment to By-law No. 296; (e) Ald. Lamoureux, concerning the rental of a certain alley-way in Bonsecours Market; (f) Ald. Lamoureux, concerning the rental of stalls, cellars, etc., in public markets.

NOTICES OF MOTIONS.

17.—By Ald. L. A. Lapointe, to annul certain by-laws of Ville St-Louis.

18.—By Ald. Resther, to establish a pension fund for civic employees.

19.—By Ald. Mayrand, to annex the Village of Ahuntsic.

20.—By Ald. Mayrand, to annex the Village of Sault-au-Récollet.

21.—By Ald. Mayrand, to annex the Town of Verdun.

22.—By Ald. Mayrand, to annex the Town of St. Paul.

23.—By Ald. Mayrand, to annex Ville Emard.

24.—By Ald. Mayrand, to annex the Town of Bordeaux.

25.—By Ald. Mayrand, to annex the Town of Notre-Dame des Neiges Ouest.

26.—By Ald. Mayrand, to annex the Town of St. Laurent.

27.—By Ald. Mayrand to annex the Village of Rosemont.